



Espèce protégée

Fadet des laïches, *Ædipe*

Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)

Liste rouge UICN des rhopalocères menacés de France métropolitaine (2012) : **NT** – Quasi (listé *Coenonympha oedippus*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

■ Arrêté du 23 avril 2007 : article 2

L'arrêté concernant le Fadet des laïches interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des insectes à tous les stades de développement. La protection de ses habitats (dont les lieux de reproduction) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

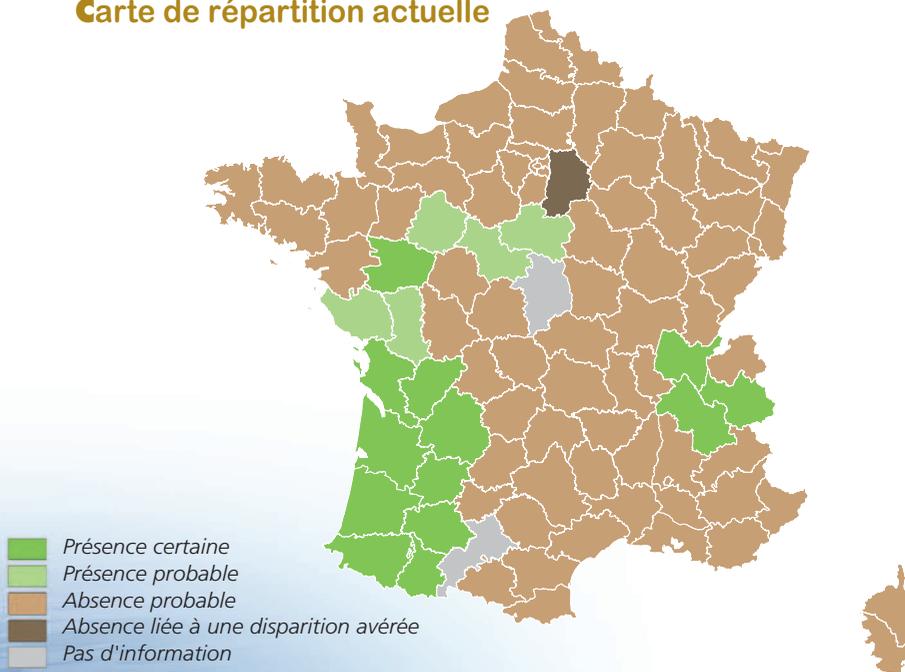
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000465500>

■ Directive « Habitats, faune, flore » : annexes II & IV

Le Fadet des laïches est une espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte (annexe IV) et qui doit être prise en compte dans les évaluations des incidences des sites Natura 2000 désignés pour l'espèce (annexe II).

Liste des sites d'intérêt communautaire :
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeEspecies/coenonympha+oedippus>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-especies-protegees.html>

👉 Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-sur-les-.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

Habitats

■ Généralités

Le Fadet des laïches se rencontre dans des marais tourbeux inondables en hiver et des prairies humides (prés à litière notamment). Dans le Sud-Ouest de la France, on le rencontre aussi dans des landes humides, des clairières ou des chemins intra-forestiers. Ces différents milieux doivent renfermer des groupements végétaux à Molinie. En France, on peut le rencontrer jusqu'à 300 mètres d'altitude.

L'habitat optimal du Fadet des laïches est une zone humide dont les variations de la nappe phréatique permettent le développement d'une strate herbacée à Molinie dense. Les effectifs sont plus importants si l'on observe un développement d'une strate arbustive parsemée. Cependant une strate arbustive trop importante est un facteur négatif et une gestion anthropique est souvent nécessaire pour contenir la dynamique de cette strate.

L'abondance des plantes à nectar ne semble pas jouer un rôle important dans la distribution des imagos.

■ Milieux particuliers à l'espèce bénéficiant de mesures de protection

Sites de reproduction : les mâles à la recherche des femelles ont un comportement de « patrouilleurs ». Les femelles non fécondées restent souvent en position de repos sur les feuilles de la plante hôte. Les œufs sont pondus isolément ou par groupe de deux ou trois sur les feuilles de la plante hôte. La principale plante hôte vérifiée sur le terrain est la Molinie (*Molinia caerulea*). Des observations de terrain et de laboratoire montrent qu'il semble y avoir un sex-ratio biaisé en faveur des mâles.

☒ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

Aire de repos : les adultes se posent sur la végétation herbacée ou les arbustes dans les stations où les populations se nourrissent et se reproduisent. Les larves se trouvent au niveau des plantes hôtes, sur lesquelles les femelles ont pondu lors de la période de reproduction.

☒ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Autres milieux particuliers à l'espèce

Alimentation : les chenilles se nourrissent sur la Molinie, le Paturin des marais (*Poa palustris*) et plus rarement sur le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*). En élevage, les chenilles consomment également les feuilles de Paturin annuel (*Poa annua*).

Les imagos sont floricoles mais butinent peu. Des observations ont été faites sur des fleurs de Cypéracées, de chardons (*Cardus* spp.), de centaurees (*Centaurea* spp.), mais aussi de Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), de menthes (*Mentha* spp.), de Bourdaine (*Frangula alnus*) ou de Ronces (*Rubus* spp.).

☒ *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
37.3	Prairies humides oligotrophes	E3.5	Prairies oligotrophes humides ou mouilleuses
31.1	Landes humides	F4.1	Landes humides
51	Tourbières hautes	D1.1	Tourbières hautes
54	Bas-marais, tourbières de transition et sources	D4	Bas-marais riches en bases et des tourbières des sources calcaires

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : l'espèce étant assez petite et avec un vol peu puissant, le domaine vital est relativement restreint. Il dépend notamment de la ressource en nourriture et de plantes hôte pour les pontes. En général les stations où sont présentes les populations de Fadet des laïches mesure moins de deux hectares.

Déplacements : les adultes du Fadet des laïches ont un vol léger et se déplacent de proche en proche par bonds successifs. Les déplacements de l'espèce restent très restreints au niveau du patch d'habitat si celui est favorable. On observe une différence dans les capacités de déplacement entre les mâles et les femelles. Ces dernières parcourent des distances comprises entre quelques dizaines de mètres et jusqu'à 500 mètres alors que le maximum de déplacements chez les mâles atteint 5,8 km.

Obstacles : l'espèce est assez sensible à la fragmentation de son habitat. La fermeture des milieux par le développement de ligneux, limite ses déplacements et provoque souvent la disparition des plantes hôtes dont dépend l'espèce.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Reproduction												
Migration		Chenilles en diapause				Adultes				Chenilles en diapause		
Aire de repos						Adultes						

 période d'activité principale  période d'activité secondaire

Méthodes de détection

Comme tous les lépidoptères rhopalocères, l'espèce a des mœurs diurnes. Les adultes sont actifs dès le début de la matinée lorsque les températures dépassent 18°C. On observe une baisse de l'activité aux heures les plus chaudes de la journée. Le soir ils se réfugient dans la végétation, principalement dans les touradons de Molinie ou les arbustes. Les chenilles restent immobiles durant la journée, cachées aux pieds des touffes de Molinie et attendent la nuit pour se nourrir.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/53621

■ Autres fiches et sources d'information

- Biologie, écologie et répartition de quatre espèces de Lépidoptères Rhopalocères protégés (Lycaenidae, Satyridae) dans l'Ouest de la France. 1998

<http://www7.inra.fr/opie-insectes/re-rhopa.htm>

- Fiche espèce – Papillons de l'annexe IV de la Directive 92/43/CEE

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_Coenonympha_oedippus_faune_2.pdf

- Fiche espèce – Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 7

<http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1071.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/5100/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Damier de la succise, *Euphydryas aurinia* (Rottemburg, 1775)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/53865

- Cuivré des marais, *Lycaena dispar* (Haworth, 1802)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/53979

- Azuré de la pulmonaire, *Maculinea alcon* (Denis & Schiffermüller, 1775)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/54080

- Azuré de la sanguisorbe, *Maculinea teleius* (Bergsträsser, 1779)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/54087

Sources d'informations complémentaires

Bonnelli S., Canterino S. & Balletto E., 2010. Ecology of *Coenonympha oedippus* (Fabricius, 1787) (Lepidoptera: Nymphalidae) in Italy. *Oedippus* 26, 25–30.

Bräu M., Dolek M. & Stettmer C., 2010. Habitat requirements, larval development and food preferences of the German population of the False Ringlet *Coenonympha oedippus* (Fabricius, 1787) (Lepidoptera: Nymphalidae) - Research on the ecological needs to develop management tools. *Oedippus* 26, 41–51.

Čelik T. & Verovnik R., 2010. Distribution, habitat preferences and population ecology of the False Ringlet *Coenonympha oedippus* (Fabricius, 1787) (Lepidoptera: Nymphalidae) in Slovenia. *Oedippus* 26, 7–15.

Čelik T., Vreš B. & Seliškar A., 2009. Determinants of Within-Patch Microdistribution and Movements of Endangered Butterfly *Coenonympha Oedippus* (Fabricius, 1787) (Nymphalidae: Satyrinae). *Hacquetia* 8, 115–128.

Örvössy N., Korösi A., Batary P., Vozar A. & Peregovits L. 2013. Potential metapopulation structure and the effects of habitat quality on population size of the endangered False Ringlet butterfly. *Journal of Insect Conservation*, 17, 537-547.

Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

■ Rédaction

Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

Legros Benoît – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

Dupont Pascal – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Puissauve R., Legros B. & Dupont P., 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Fadet des laïches, *Coenonympha oedippus* (Fabricius, 1787). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

Demergès David